

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

Fédération Syndicale Unitaire
Section ADEME



■ ÉLECTIONS 2011 DE VOS REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA, qu'est-ce que c'est ?

Le propre du CA est de définir la stratégie de l'ADEME et de statuer sur ses moyens. Les décisions prises portent sur les orientations (contrat d'objectif), les moyens (EPRD), les actions (les systèmes d'aide, la contractualisation avec les partenaires et les très gros dossiers de financement).

Le CA est également un lieu d'information et de débat sur les résultats : rapport de gestion, compte financier, rapports d'activité, politique de recherche, politiques sectorielles (énergie, déchets, sols, air, etc.), communication de l'Agence, partenariats.

Que font les représentants du personnel au conseil d'administration de l'ADEME ?

Le CA comprend 26 administrateurs : 10 représentants de l'État (dont le Président de l'Agence), 2 représentants du Parlement (1 pour l'Assemblée nationale et 1 pour le Sénat), 3 représentants des collectivités territoriales, 5 personnalités qualifiées et les 6 représentants du personnel.

Pour l'État, assistent également au CA sans voix délibérative : le Commissaire du Gouvernement, la Direction générale de l'énergie et du climat, le Secrétariat général du MEDDTL et le Contrôleur général économique et financier.

Le positionnement des tutelles est donc prépondérant. D'ailleurs, toutes les décisions entre la direction de l'ADEME et les tutelles sont bien sûr calées avant la tenue du CA.

Étant donné cette composition, le CA n'est trop souvent qu'une chambre d'enregistrement même s'il donne lieu parfois à des échanges de propos vifs, mais toujours courtois, entre ses différents membres.

Dans ce contexte, les représentants du SNE s'expriment et font entendre, directement, la voix du personnel aux tutelles et aux autres membres du CA. Ils tentent d'infléchir certaines orientations. Nos votes sont clairement explicités et sans ambiguïté.

Qu'avons-nous fait ?

Lors du précédent mandat, nous avons défendu les positions cohérentes avec celles du Comité d'Entreprise. C'est le cas notamment sur les dossiers pour lesquels celui-ci est formellement consulté avant une délibération au CA (budget, organisation, contrat d'objectif, stratégies de filières, etc.). Nous rendons compte de ces votes dans des "flash infos" conjoints CE-CA.

Ainsi, ces derniers mois, nous avons voté contre l'EPRD car le budget de fonctionnement n'était pas en adéquation avec le budget d'intervention et, plus récemment, nous avons voté à deux reprises contre la création de filiales de l'ADEME, notamment parce que le statut et la couverture sociale du personnel salarié de ces filiales seront différents de ceux de l'Agence et pourraient conduire à une ADEME à deux vitesses.

Durant les cinq dernières années du mandat qui s'achève, pour les questions concernant le personnel et plus encore pour les autres sujets, les représentants du personnel ont eu peu, voire pas du tout, de soutien des autres membres du CA.



VOTEZ POUR LA LISTE SNE-FSU

La liste proposée par le SNE respecte la parité homme femme et reflète les diversités Siège (Angers, Paris, Valbonne) et Directions régionales.

CANDIDATS

| | |
|---------------------------|---------------------------|
| André TUEUX | Marseille |
| Thérèse GIORDANO | Paris |
| Alain ANGLADE | Valbonne Sophia-Antipolis |
| Danièle CERNEAU | Angers |
| Emmanuel THIBIER | Valbonne Sophia-Antipolis |
| Marie-Catherine FOULQUIER | Montpellier |
| Patrick EVEN | Rennes |
| Claire BONNEVILLE | Lyon |
| Ruven GONZALEZ | Orléans |



Pour le prochain conseil d'administration, le SNE s'engage

- En cas d'alternance lors des prochaines élections présidentielles et législatives, des changements ne manqueront pas d'intervenir dans la gouvernance de notre Agence. Le rôle de vos représentants sera alors éminemment utile pour faire entendre la voix des salariés auprès des représentants de l'État sur l'amélioration du fonctionnement et sur les questions stratégiques de l'Agence, et ainsi œuvrer pour que chacun s'y épanouisse.
- Si ces changements n'intervenaient pas, nous nous engageons à continuer à résister et à nous « indigner », avec l'espoir d'influer sur les prises de décision et sur la stratégie de l'Agence.
- Quel que soit le paysage politique de 2012, nos élus s'engagent à défendre les salariés, à faire en sorte que l'ADEME soit dotée des moyens nécessaires à son fonctionnement, à analyser et diffuser largement l'information recueillie dans cette instance.

Contactez nos candidats ou envoyez un courriel à : sne@ademe.fr
Visitez le site Internet de la section ADEME du SNE : <http://sneademe.objectis.net>

■ QUI EST LE SNE ?

Très présent dans le service public de l'environnement, le SNE rassemble des salariés du MEDDTL (directions centrales et DREAL), d'établissements publics (Agences de l'eau, ONCFS, ONEMA, Parcs nationaux, ADEME,...) ou ayant une mission environnementale (LPO, Agences régionales de l'environnement, Office international de l'eau). La section ADEME du SNE maintient un contact permanent avec ses homologues pour, entre autres, tirer parti de la diversité des expériences.

■ LE SNE EST AFFILIÉ À LA FSU

La FSU, Fédération Syndicale Unitaire, est la plus importante fédération de la recherche-enseignement, une des grandes vocations de l'ADEME, avec notamment l'éducation à l'environnement et le financement de thèses de boursiers.

Comme à la FSU, la préservation du **pouvoir d'achat** de tous (voir lutte contre la réforme des retraites), l'amélioration des **conditions de travail** et la prise en compte du **développement durable** dans ses trois dimensions – environnementale, sociale et économique – sont les fils conducteurs des actions du SNE.

La FSU fait partie des **membres fondateurs d'ATTAC**. Le SNE soutient, comme elle, le **mouvement altermondialiste**.

■ LE SNE EST ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La démocratie toujours

Nous sommes attachés à l'**expression libre** et à l'**écoute de chacun**, au **dialogue** pour agir.

Nous faisons valoir nos valeurs auprès de la direction de l'ADEME, dans une logique de **partenariat gagnant-gagnant** fondé sur le **respect mutuel** et la **confiance réciproque**.

Le SNE place au cœur de ses préoccupations les **actions** et les **revendications intersyndicales**, communes à l'ensemble des salariés et tout ce qui fait du **personnel de l'ADEME un interlocuteur puissant, déterminé et ouvert** mais sans concession face à la direction et aux tutelles.

Par principe, le SNE entend que les **salariés soient respectés et valorisés** individuellement comme collectivement et que progressent à l'ADEME, **cohérence, esprit d'équipe et efficacité**.

L'ADEME au quotidien

Le SNE **défend les salariés au travail**, à titre **collectif** (organisation, contenu et contrôle du travail, travail d'équipe...) et **individuel** (salaires, conditions de travail, égalité femme / homme, etc.).

Les élus SNE interviennent, au siège comme en DR, pour **protéger des salariés en difficulté, voire en danger**, et pour le **simple respect de la dignité des personnes**.

Leurs actions auprès de la Direction des Ressources Humaines et de l'Inspection Générale ont permis de résoudre des dysfonctionnements réels.

Le SNE défend la complémentarité féconde des équipes de l'ADEME aux niveaux régional et national. Il avait fortement désapprouvé le passage des DR sous tutelle des préfets de régions.

Au cours des derniers mandats, le SNE s'est notamment engagé dans la préparation de l'**accord de rattrapage pluriannuel des salaires** (2006-2009) qu'il a signé ainsi que dans la préparation et l'analyse de l'**enquête sur la filière des métiers de l'assistance** (secrétaires assistantes) avec la CGT et FO (Cf. le SiNousEn n°9 de novembre 2010).

Depuis de nombreuses années, nous dénonçons l'augmentation du stress et des risques psycho-sociaux à l'ADEME et demandons que des mesures véritables soient engagées. Voir à ce sujet le SiNousEn, hors série n°2 de juillet 2011.

L'ouverture sur le monde

Le sort des habitants et salariés, de l'autre côté de la rue ou de l'autre côté de la Terre, nous concerne.

Derrière chaque mission confiée à l'ADEME, il y a des **enjeux de société**. Le SNE estime qu'il est légitime pour chaque adémien et utile pour l'ADEME de bien les cerner. Nous devons étudier et tenir compte des conséquences des technologies et politiques que nous contribuons à promouvoir sur certaines populations démunies de France et de la planète.

Nos « SiNousEn » reflètent ce désir de voir ces questions citoyennes abordées et largement débattues en interne.